

Écosse à l'égard de la récolte de pommes de 1950. Nous voudrions que la Chambre sache que les producteurs de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et, incidemment, de la région de Norfolk, ont aussi du mal à vendre leurs pommes et qu'eux aussi ont quelquefois besoin d'assistance. J'estime qu'on devrait suspendre ces versements jusqu'à complet examen de la question et jusqu'à ce que les autres provinces aient été consultées par voie de conférences fédérales-provinciales ou autrement. Nous voudrions également que le ministre nous donnât l'assurance qu'il en sera ainsi, si la question devait se poser de nouveau.

Le très hon. M. Gardiner: J'ai déjà déclaré que si l'on devait éventuellement procéder à un nouvel examen en vue d'autres indemnités de quelque genre que ce soit, il nous faudrait alors consulter toutes les provinces.

M. Herridge: Je désire faire observer que je me sens très proche du point de vue exposé par le préopinant. Les producteurs de la Colombie-Britannique sont très satisfaits de l'assistance qui leur a été accordée à l'égard de leurs frais de production pour l'année 1952. En somme, je tiens à dire qu'à mon avis nous devons examiner ce problème du point de vue national. Nous ne l'aurons pas résolu à notre gré tant que notre production ne sera pas établie en fonction d'une politique d'enlèvement des arbres appliquée à tout le pays.

(Le crédit est adopté.)

Rapport est fait des projets de résolution qui sont lus pour la deuxième fois puis adoptés.

VOIES ET MOYENS

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Beaudoin.

L'hon. M. Abbott propose la résolution suivante:

La Chambre décide que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté afin de défrayer certaines dépenses du service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1952, la somme suivante soit prélevée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, savoir:

La somme de \$246,564,313 représentant le total des différents crédits énumérés dans les autres budgets supplémentaires (2) et (3) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1952, ainsi qu'il est établi dans les projets de résolution adoptés aujourd'hui en comité des subsides.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait du projet de résolution qui est lu pour la 2^e fois et adopté.

L'hon. M. Abbott demande à déposer le bill n^o 94 allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirée le 31 mars 1952.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

L'hon. M. Abbott propose la 2^e lecture du projet de loi.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

M. Knowles: Du consentement de la Chambre.

La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Beaudoin, passe à l'examen des articles.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Sur l'article 3—\$21,500 accordés pour 1951-1952.

M. Knowles: Sur division.

(L'article est adopté.)

L'annexe A est adoptée.

Sur l'annexe B.

M. Knowles: Sur division.

(L'annexe B est adoptée.)

Le préambule est adopté.

Rapport est fait du bill.

M. l'Orateur: Quand ledit bill sera-t-il lu pour la 3^e fois?

L'hon. M. Abbott: Maintenant.

M. Knowles: Du consentement de la Chambre.

L'hon. M. Abbott propose la 3^e lecture du bill.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

CATHERINE VAUGHAN TROY CAMPBELL

M. H. W. Winkler (Lisgar) propose la 2^e lecture du bill n^o 16, tendant à faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.

M. l'Orateur: Le *Feuilleton* comprend un certain nombre d'autres bills de divorce; les députés accepteraient-ils que je les lise tous en une fois?

M. Knowles: Non, monsieur l'Orateur; la raison pour laquelle je ne suis pas opposé à celui qui vient d'être adopté, c'est qu'il s'agit de l'un des rares bills au sujet desquels nous possédons les témoignages. Nous n'en avons